

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-3
Guide sur l'assurance invalidité	3
Valeur du point TARMED	4-5
Coups de scalpel	5
Secret médical entre médecins	6
Courriel et secret médical	7
Candidatures	9-12
Errata	12
Mutations	12-13
Changements d'adresses	13-14
Ouvertures de cabinets	14
Petites annonces	15
A vos agendas!	15-16

Médecin de première ou de deuxième classe?

J'aime les dessins humoristiques et leur façon délicieuse de faire passer certains messages. C'est un art difficile. Il faut des idées, une analyse subtile, beaucoup de finesse, ce n'est pas donné à chacun. Il y a du bon, du très bon mais aussi du mauvais. Par exemple certaines soupes que nous sert Anna dans le *Bulletin des médecins suisses* en exploitant l'image éculée du riche spécialiste et du pauvre médecin de famille¹. Ce n'est pas ce que j'attends du BMS et la note indiquant que «la dernière page du BMS est gérée librement par Anna», c'est se moquer de nous. Le BMS est l'organe des médecins, il doit nous informer objectivement, alimenter notre réflexion, mais pas nous torpiller.

Il est évident que les revenus des médecins sont disparates. C'est un risque que nous avons pris en choisissant ce métier. Lorsque j'étais étudiant, ceux qui souhaitaient s'assurer rapidement un bon revenu partaient en médecine dentaire. Plus tard, nous étions trop nombreux à nous destiner à la médecine

interne ou à la médecine générale. Comme d'autres, j'ai donc atterri dans une spécialité. Elle m'a donné de grandes satisfactions, mais ce n'était pas mon premier choix. Je suis fier d'être spécialiste et je n'accepterais pas qu'on me reproche de n'avoir pas réalisé mon premier rêve, être médecin de famille. Etudiant, je pensais que le roi était le médecin généraliste. Je ne crois pas m'être trompé, mais j'ai réalisé ensuite que le vrai roi était celui qui reconnaissait modestement ses limites. Nous appartenons à une communauté qui a un objectif commun, fournir les meilleurs soins. Nous devons donc être attentifs à défendre l'ensemble de cette communauté complexe.

Comparer économiquement les médecins n'est pas simple. Je connais des chirurgiens qui, dans un marché pléthorique et faute d'être à la mode, vivent bien modestement. L'étude de la FMH sur le revenu des médecins en exercice montre des disparités complexes. La médiane de revenu des généralistes se situe d'ailleurs légèrement

Initiative

«Pour la transparence de l'assurance-maladie»:

Merci de retourner **toutes** vos signatures à réception du présent numéro au plus tard!



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

La Caisse des Médecins pour complice et les tâches s'évanouissent.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

au-dessus de celle de l'ensemble des médecins. Il n'y a donc pas de raison de crier famine pour cette seule discipline contre toutes les autres. Mais il faut être conscient que la propharmacie, autorisée seulement dans certains cantons, change la donne. La manière de pratiquer et les attentes des patients aussi. De ce point de vue, la Suisse romande est moins favorable aux généralistes. Les différences sont d'ailleurs aussi importantes entre médecins hospitaliers et médecins installés en cabinet qu'entre spécialistes et généralistes. Et il faut comparer ce qui est comparable: le revenu AVS d'un indépendant n'est pas équivalent au salaire brut d'un salarié, la prévoyance doit être prise en compte. Le médecin qui obtient le revenu d'un conseiller fédéral ne bénéficie pas, au bout de quatre ans de fonction, d'une rente à vie correspondant à la moitié de son salaire.

Et le taux d'activité? En examinant Tarmed, il est difficile de comprendre comment l'heure de travail d'un psychiatre peut être moins bien rémunérée que celle d'un généraliste. Or le revenu médian des psychiatres est bien plus bas. Une explication: un taux d'activité plus faible. Paresseux, les psychiatres? Probablement

pas, mais ils sont nombreux à consulter à temps partiel bien après l'âge de la retraite. Ceci peut expliquer un revenu moyen plus bas, mais aussi une vie active plus longue. Il faudrait donc comparer le revenu obtenu sur l'ensemble d'une carrière. Attention donc aux pièges des chiffres! J'aimerais encore citer une publication intéressante de l'OCDE² qui montre que le rapport entre revenus des spécialistes et des généralistes est de 1.1 en Suisse, soit parmi les plus bas des pays comparés.

Il y a aussi les différences de nos formations postgrades. La loi sur les professions médicales universitaires (LPMéd) impose désormais une formation postgrade de 3 à 6 ans avant de pouvoir pratiquer à titre indépendant. Le minimum, c'est le cursus des médecins praticiens qui nous viennent surtout de France. La formation de médecine générale y est orientée essentiellement vers l'activité ambulatoire avec un semestre prévu en hospitalo-universitaire. En fait, c'est un grand progrès qui a permis aux généralistes français d'être reconnus comme «spécialistes» facturant la consultation à 23 euros (!), mais c'est encore loin du programme de formation de spécialiste



Unique en médecine de laboratoire



Plus-values uniques grâce à des consiliums interdisciplinaires avec intégration de l'histologie, de la cytologie et du diagnostic clinique de laboratoire. Une équipe de 20 pathologues, dont 5 dermatopathologues, à Bâle, Genève et Lausanne. Au total plus de 400 années d'expérience cumulées en tant que chef de clinique et de médecin adjoint dans des instituts de pathologie privés ou universitaires.

Pathologie Viollier Weintraub Genève

Dr méd. Sophie Diebold Berger

Dr méd. Jean-François Egger

Dr méd. Anne-Marie Kurt

Dr méd. Robert Lemoine

Dr méd. Catherine Ribaux David

Dr méd. Didier Sarazin

Dr méd. Sophia Taylor

Dr méd. Dominique Weintraub

Dr méd. Jonathan Weintraub

[Vous aussi, laissez-vous séduire](#)

Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 (0)22 789 63 63 | F +41 (0)22 789 63 64
anapath@viollier.ch | www.viollier.ch | [Détail comme vision](#)

en médecine interne générale que nous connaissons soit une formation principalement hospitalière de 5 ans et souvent plus.

Nous avons besoin de généralistes autant que de spécialistes, chacun dans son rôle. Le spécialiste sous-occupé qui se mêle de médecine générale ne peut être bon, tout comme le généraliste qui prétend suivre seul tous les malades chroniques. La médecine moderne est trop complexe et le manque de compétence

pousse à multiplier les actes superflus. Le discours juste, ce n'est donc ni la défense du médecin de famille, ni celle du spécialiste, mais la recherche de la meilleure médecine globale, de l'équilibre le plus efficace. Ne l'oublions jamais.

Pierre-Alain Schneider

¹ *Bulletin des médecins suisses* du 15 février 2012

² *OECD Health Working Papers* No.4, The remuneration of general practitioners and specialists in 14 OECD countries: What are the factors influencing variations across countries? Rie Fujisawa and Gaetan Lafortune, 18-Dec-2008

Guide sur l'assurance invalidité

Depuis l'entrée en vigueur de la 4^e révision, le 1^{er} janvier 2004, l'assurance invalidité se trouve dans un processus permanent de réforme et d'assainissement. Il n'est pas toujours facile de garder une vision claire des choses, si ce n'est que le maître-mot est la réadaptation à tout prix. Prévenir l'octroi de nouvelles rentes et réadapter les bénéficiaires de rente, tels sont les objectifs poursuivis par le législateur. Si ce but est louable, il est à craindre qu'il y ait des laissés pour compte à l'avenir. On pense ici en particulier aux personnes souffrant de troubles psychiques.

Le *Guide sur l'assurance invalidité* réalisé par le Groupe sida Genève fait le point de la situation avec un souci évident de simplicité, de clarté et d'objectivité qui est le bienvenu. Cette brochure s'adresse à toute personne intéressée, séropositive ou non (même si certains aspects sont vus sous l'angle plus spécifique de la thématique du VIH/sida) et le corps médical peut y trouver des informations indispensables dans le concours qui lui est demandé lors des différentes procédures de l'assurance invalidité.

De la détection précoce à l'octroi ou le refus d'une rente, chaque étape fait l'objet d'une explication qui va à l'essentiel, avec un encadré «Notez bien que» qui en souligne encore le point à retenir. Le tout est synthétisé sous forme de deux graphiques colorés qui aident enfin à la compréhension d'un parcours qui apparaît bien complexe.

Dans ce contexte, la liste des associations et ligues de santé engagées dans la défense des droits des assurés vis-à-vis de l'assurance invalidité et mentionnées à la

fin du *Guide sur l'assurance invalidité* du Groupe sida Genève est utile.

Le *Guide sur l'assurance invalidité* peut être téléchargé ou commandé gratuitement sur la page d'accueil du site: <http://www.groupesida.ch/ai> et sur http://www.groupesida.ch/ai/?page_id=307

Il peut aussi être obtenu auprès du Groupe sida Genève: rue du Grand-Pré 9, 1202 Genève, tél. 022 700 15 00.

Jacqueline Deck
Bureau central d'aide sociale
Juriste

boss insurance
services

NOUVELLE RAISON SOCIALE

Votre conseiller en assurances
indépendant depuis plus de 25 ans

- Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales:
- **Analyse et gestion** de portefeuille d'assurances
 - **Contrats cadres** d'assurance de protection juridique et perte de gain
 - **Ouverture/Remise et reprise** d'un cabinet médical
 - **Planification** de retraite

Siège principal

Ch. des Aubépines 21 – case postale 563 – 2520 La Neuveville
Tél 032 751 22 22 – fax 032 751 52 88
www.boss-insurance.ch – info@boss-insurance.ch

Représentation

Rue Pedro-Meylan 4 – case postale 339 – 1208 Genève
Tél 022 786 68 51 – fax 022 751 66 59

Le Conseil d'Etat décide de maintenir la valeur du point TARMED

Dans un courrier adressé le 22 février 2012 aux Hôpitaux Universitaires de Genève, à l'AMG, à l'Association Genève-Cliniques et à SantéSuisse, le Conseil d'Etat a décidé de maintenir la valeur du point TARMED à 96 centimes. Ce courrier est intéressant en ce qu'il montre bien le processus complexe aboutissant à la fixation de la valeur du point. (réd.)

«**Concerne: Décision relative à la valeur du point tarifaire TARMED pour les prestations ambulatoires des médecins, des Hôpitaux universitaires de Genève et des Cliniques privées de la République et canton de Genève**

Monsieur le Directeur général, Messieurs les Présidents, Maître,

Notre Conseil a pris connaissance de la demande et des pièces qui lui ont été adressées par SantéSuisse, qui a entre-temps délégué ses compétences en matière de né-

gociations tarifaires à tarifsuisse SA le 9 septembre 2010, du procès-verbal de la séance de négociation de la valeur du point TARMED (ci-après: VPT) du 24 mai 2011 entre la délégation de tarifsuisse SA et celle de la Communauté tarifaire du canton de Genève et du rappel de SantéSuisse, par l'intermédiaire de Me Luke H. Gillon, du 9 septembre 2011.

Notre Conseil a examiné les revendications des parties et a analysé attentivement chacune des argumentations qui aboutissent au constat d'échec des négociations.

Par rapport au calcul proposé par la délégation de la Communauté tarifaire, notre Conseil apprécie la méthode de façon positive, mais considère la proposition de nouvelle VPT comme trop élevée, compte tenu de la levée de la clause du besoin et au vu de l'objectif de maîtrise des coûts de la santé que s'est fixé le canton.

Concernant le calcul proposé par la délégation de tarifsuisse SA, notre Conseil considère qu'il n'est pas acceptable. En effet, la phase de neutralité des coûts, pré-





RADIOLOGUES FMH

- Dsse Stéphanie Besse
- Dsse Barbara Stryjenski
- Dr Alex Troxler

CARDIOLOGUE FMH

- Dsse Monica Deac

• Dsse Anne-Françoise Schwiager **DES LE 1^{er} FEVRIER 2012**

IRM 1.5 Tesla

CT 64 barrettes

Radiologie conventionnelle et dentaire numérisée

Échographie Doppler

Mammographie digitalisée

Imagerie cardiovasculaire non invasive

Ostéodensitométrie

Archivage numérique

Traitement radiologique de la douleur

DU LUNDI AU VENDREDI 8-18 h
RDV: 022 347 25 47

1 route de Florissant 1206 GENEVE
• Tél : +41 (0)22 347 25 47 • Fax : +41 (0)22 789 20 70
• Email : info@medimagesa.ch • www.medimagesa.ch



CLINIQUE GENEVOISE DE MONTANA

Pour votre santé, prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Clinique genevoise de Montana
Impasse Clairmont 2
3963 Crans-Montana

vue par la convention-cadre TARMED, n'était valable que lors de l'introduction de la structure tarifaire TARMED, soit pour les années 2004-2005. Elle n'a aucune valeur pour la fixation ultérieure des tarifs qui doivent être déterminés selon les principes de l'article 43, alinéa 4 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), du 18 mars 1994.

Le Surveillant des prix a été consulté et, dans son courrier du 19 décembre 2011, préconise une baisse de la VPT car il considère que la nouvelle valeur du point doit être réduite si l'augmentation des coûts totaux des prestations fournies par une communauté tarifaire pendant une période déterminée a été plus forte que le taux de renchérissement admissible. Plus précisément, il recommande une VPT de 0.85 centimes au maximum dès le 1^{er} janvier 2011.

Toutefois, il n'appartient pas au Conseil d'Etat de revenir sur la décision du Conseil fédéral, du 24 juin 2009, suite aux recours administratifs contre le règlement du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève du 28 juin 2006, fixant la VPT pour les prestations médicales ambulatoires à la charge de l'assurance obligatoire des soins. Notre Conseil n'envisage pas de suivre la recommandation du Surveillant des prix, étant notamment opposé à l'application du principe de la neutralité des coûts de façon illimitée dans le temps.

Il convient de souligner que depuis 2002, le bilan genevois en matière de coûts de la santé est bon. Les chiffres en attestent: entre 2002 et 2010, l'augmentation totale des coûts par assuré était de 19,7% (650 francs/an) à Genève contre 33,2% (soit 774 francs/an) en Suisse. Ce bilan positif résulte d'une série d'actions coordonnées de notre Conseil dans le cadre de sa politique de maîtrise des coûts et de régulation de l'offre de soins, notamment par une application stricte de la clause du besoin.

Malheureusement, la clause du besoin a expiré à fin 2011 et la perte de cet outil entraînera, dans le canton de Genève, une forte augmentation de la densité médicale qui se répercutera sur les coûts et les primes. C'est pourquoi la décision fédérale de lever la clause du besoin dans ce domaine nous semble malvenue.

Coups de scalpel

A l'assureur SUPRA: une intervention chirurgicale, prévue à la fin de l'année 2011 en clinique, repoussée pour cause de maladie, est réagendée début 2012. Résultat: l'assureur SUPRA change le lieu de l'intervention (sous prétexte du nouveau financement hospitalier) et donc le chirurgien! Serait-ce la fin du libre choix du chirurgien, même en stationnaire ?

A l'assureur EGK: une augmentation massive des primes annoncée pour le 1^{er} mai! On attire le client par des primes «basses», puis on l'assomme! Inadmissible!

Par ailleurs, il faut également rappeler que lors de la fixation de la VPT en 2006, notre Conseil avait revu sa position, suite à la recommandation du Surveillant des prix du 23 juin 2006, en fixant une VPT à 96 centimes alors que cette VPT était initialement prévue à 98 centimes. Il ne convient donc pas de la baisser une fois de plus. Pour notre Conseil, la maîtrise des coûts passe par une bonne régulation de l'offre et non par des baisses artificielles des tarifs.

Dès lors:

- vu la décision du Conseil fédéral au recours administratif du 24 juin 2009;
- vu la demande de tarifsuisse SA du 9 septembre 2010;
- considérant l'argumentation de la délégation de la Communauté tarifaire aboutissant à une revendication de la VPT de 105 centimes (procès-verbal du 24 mai 2011);
- vu l'échec des négociations;
- vu la réponse du Surveillant des prix du 19 décembre 2011 à la consultation du Conseil d'Etat du 20 octobre 2011;

le Conseil d'Etat décide de maintenir la VPT à 96 centimes.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral dans les 30 jours dès sa notification conformément aux articles 53, alinéa 1 et 90a, alinéa 2 LAMal.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, Messieurs les Présidents, Maître, nos salutations distinguées.»

Au nom du Conseil d'Etat
Le président:
Pierre-François Unger
La chancelière:
Anja Wyden Guelpa

Secret professionnel: Consentement du patient dans le cadre de communications entre médecins

Le secret médical protégeant tout patient vaut-il entre médecins? Dans un article paru dans le Courrier du Médecin Vaudois (N°1, février 2012, page 15), Véronique Matthey, juriste à la Société vaudoise de médecine, donne les réponses à cette question qu'il est bon que tout médecin se rappelle de temps à autre. Nous remercions Mme Matthey et la SVM de leur autorisation. (réd)

En vertu du Code pénal notamment, le secret professionnel s'étend aussi aux communications entre médecins ; ils ne peuvent dès lors pas transmettre à des confrères des éléments du dossier d'un patient, même commun, sans l'accord de ce dernier. Par contre, aucune exigence de forme n'est posée pour ce consentement: il peut être exprès, tacite ou résulter d'un acte concluant.

En effet, interprété trop strictement, le secret professionnel n'irait pas sans poser problème en pratique. C'est pourquoi la doctrine admet, dans certains cas bien particuliers, que le consentement du patient peut être tacite. Il suffit de songer aux situations suivantes : rapports entre les professionnels de la santé et les proches et le conjoint du patient, rapports entre professionnels de la santé appartenant à la même équipe soignante ou encore rapports entre soignants prenant en charge le patient dans et hors de l'hôpital.

Dans de tels cas, les patients, dans leur très grande majorité et selon l'expérience de la vie, n'ont aucune objection à ce que les soignants agissent ainsi. Il est donc admis qu'ils puissent communiquer certaines infor-

mations aux proches et au conjoint qui les questionnent, tout comme il est admis que les soignants appartenant à la même équipe soignante échangent les informations nécessaires à la prise en charge du patient. Enfin, il est également établi que les médecins qui ont traité un patient en milieu hospitalier rédigent une lettre de sortie à l'intention du médecin traitant.

En revanche, il est évident que le secret professionnel doit être strictement respecté dès que le patient s'oppose à la transmission d'informations. Cela vaut aussi bien pour les communications entre soignants que pour les informations données aux proches ou au conjoint. En outre, le fait que la transmission d'informations médicales soit faite dans l'intérêt du patient ne saurait être considéré comme une forme d'accord tacite de celui-ci.

Pour conclure, rappelons que le Code de déontologie de la FMH régleme également ce genre de situations puisque son article 11, alinéa 3 précise ceci: «Le secret médical vaut également pour les confrères. En cas de collaboration entre plusieurs médecins (consilium, patient confié à un autre médecin, hospitalisations, etc.), le consentement du patient pour la transmission des renseignements médicaux en relation avec le cas peut, en règle générale, être considéré comme acquis».

Véronique Matthey
Juriste

Les meilleurs tests rapides pour votre laboratoire

Streptop A : détection rapide et fiable du SHA sur frottis de gorge
Adopté par le Réseau des Pédiatres Genevois
55.- CHF le kit de 20 tests !

Influenza A&B : terriblement sensible
125.- CHF le kit de 10 tests

Prélude : test de grossesse 20UI/L
50,10 CHF le kit de 20 tests

Et bien plus sur www.cadumed.ch

CaduMed

Par un médecin
Pour les médecins

57, av. Wendt
1203 Genève

Tél.: 022 949 1330
Fax : 022 340 3651
info@cadumed.ch

L'échange d'informations médicales par courriel: attention au secret médical!

Si le médecin doit être attentif au respect du secret médical par rapport à ses collègues (cf. article p. 6), il doit aussi veiller, quand il utilise le courrier électronique, à ce que les informations et documents médicaux concernant ses patients bénéficient du secret médical par une transmission sécurisée. (réd.)

La Constitution fédérale (art. 13) garantit la protection de la sphère privée et des relations établies par la poste et les télécommunications. Ainsi l'envoi de documents par courrier normal, sous enveloppe fermée, est-il protégé par le secret postal. Il en va de même pour les communications téléphoniques et le fax qui sont assurés par un réseau fermé, contrôlé par un nombre limité d'opérateurs.

Le parcours du courrier électronique qui transite par l'Internet ne peut être contrôlé: il est susceptible d'être intercepté en Suisse ou à l'étranger, même pour des communications internes. Il ne bénéficie donc d'aucune garantie de confidentialité, à l'image du contenu d'une carte postale ou du courrier en enveloppe ouverte. (Certains se souviendront de l'époque où le port pour une lettre fermée était supérieur à celui d'une lettre ouverte, c'était le surcoût pour la confidentialité!)

Au vu de la commodité d'utilisation des nouveaux médias, plusieurs secteurs d'activités, (banques, avocats, médecins, administration, etc.) ont développé des moyens de protéger la confidentialité des communications par voie électronique. Il s'agit notamment du cryptage des communications échangées avec un serveur informatique identifié et dûment sécurisé.

Si chacun utilise au quotidien des protocoles sécurisés avec certains interlocuteurs qui en imposent l'utilisation (par exemple les banques), on constate de la part du corps médical une certaine lenteur à adopter les bonnes

habitudes en matière de transmission de données à l'interne de la profession.

La FMH et les sociétés cantonales de médecine ont créé depuis plusieurs années un système de communication parfaitement sécurisé par l'intermédiaire de la société HIN (*Health Info Network*) qu'elles contrôlent entièrement. Cette sécurisation porte à la fois sur le transport des données et l'identité du destinataire.

Le logiciel de sécurisation utilisé a connu des débuts difficiles, mais une nouvelle version est disponible depuis l'été 2011. Techniquement, il fonctionne à satisfaction tant sur PC (Windows) que sur Mac (OS X), mais il est très peu utilisé. De nombreux membres de l'AMG sont abonnés à HIN et disposent d'une adresse sécurisée, mais rares sont ceux qui en font usage. Les adresses électroniques ont la forme nom@hin.ch.

Moins de 20% des affiliés à HIN ont communiqué leur adresse sécurisée au secrétariat de l'AMG. Nous les invitons à installer le logiciel de sécurisation ([voir www.hin.ch](http://www.hin.ch)) et à communiquer leur adresse HIN au secrétariat. La communication **entre deux comptes e-mail HIN** est parfaitement sécurisée et répond aux exigences de la protection du secret médical comme les communications par téléphone ou fax. L'utilisation de l'e-mail grand public ne peut en revanche être considérée comme sûre: fautive, elle est condamnable.

Dans tous les cas, il faut relever qu'une identification correcte du destinataire est importante, notamment lors d'envois par fax.

Jean-Claude Brückner

proximos
L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (FSASD, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que la FSASD, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir [la newsletter!](#)

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

20 ans d'expérience à votre service pour
l'installation de votre cabinet médical



FISCA finance sa
Case postale 1153
CH – 1260 Nyon 1

FINMA N° 24136
ASSURANCES

Tél. 058 911 0800
www.fiscafinance.ch
info@fiscafinance.ch

1006045

FONDATION DE PREVOYANCE DES MEDECINS

UN MEDECIN SUR CINQ EN SUISSE ROMANDE EN BÉNÉFICIE

ROUTE DES AVOUILLONS 30 • 1196 GLAND • TÉL. 022/365.66.67 • WWW.AROMED.CH

1006036



ID Imagerie & Développement

Qualité • Disponibilité • Service

www.imagerive.ch

- Cone-beam CT et radiologie dentaire
- CT volumique multibarrettes (scanner)
- Dépistage
- Echographie / Doppler
- Imagerie interventionnelle
- IRM (résonance magnétique) 1,5 T
- Mammographie numérique
- Minéralométrie / Ostéodensitométrie
- Radiologie numérique
- Scintigraphie osseuse (médecine nucléaire)



Prise de rendez-vous : **022 818 58 58**

Dr G. Adler • Dr F. Baruchel • Dr Ph. Braudé • Dr F. Couson
Dr N. Dfouni • Dr G. de Geer • Dr J.-F. Guillet • Dr M. Martins-Favre
Dr B. Ody • Dr J.-Ch. Piguët • Dr S. Sintzoff • Dr S. Vukanovic

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Caroline BARDE
HUG
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 14, 1211 Genève 14
Née en 1980, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2005
Titre postgrade en dermatologie et vénéréologie, 2011

Après avoir grandi en Allemagne, elle a effectué l'ensemble de sa formation universitaire à Genève. Elle a intégré le service de dermatologie à Genève en 2005, où elle travaille actuellement après un passage d'une année en pathologie.

Dr Lorraine Elizabeth BELL
Avenue de Luserna 17, 1203 Genève
Née en 1974, nationalité britannique
Diplôme de médecin en 1998 (Grande-Bretagne), reconnu en 2011
Titre postgrade de médecin praticien, 2002 (Grande-Bretagne), reconnu en 2011

Elle a fait ses études à Glasgow (Royaume-Uni) et obtenu son diplôme de médecin en 1998. Après avoir suivi une formation en médecine générale et réussi ses examens en 2002, elle a travaillé pendant 5 ans comme généraliste en Ecosse. Arrivant à Genève, elle a travaillé au service médical du Bureau International du Travail avant de s'installer en Ville de Genève en novembre 2011.

Dr Florent BONVIN
Centre d'imagerie d'Onex
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Né en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2000
Titre postgrade en radiologie, 2008

Après avoir suivi ses études à Lausanne et obtenu son diplôme de médecin en 2000, il a suivi sa formation de radiologue au CHUV, puis aux HUG avant de parfaire son expérience en radiologie interventionnelle à l'Hôpital universitaire de Pise. Après l'obtention de son titre de radiologue FMH en 2008, il exerce comme chef de clinique aux HUG dans les unités de radiologie interventionnelle et cardiovasculaire jusqu'en 2012, date à laquelle il entame une carrière au sein du Centre d'imagerie d'Onex tout en maintenant une activité de médecin associé aux HUG.

Dr Abderrahmane BOUGHERAB
Clinique de Belle-Idée
Chemin Petit Bel'Air 2, 1225 Chêne-Bourg
Né en 1966, nationalité canadienne
Diplômes de médecin en 1993 (Algérie) et en 2010 (Suisse)
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2010

Après avoir suivi ses études de médecine à la Faculté de médecine d'Alger (Algérie) et obtenu son diplôme de médecin en 1993, il a effectué à Paris (France) une formation en psychiatrie et travaillé

comme médecin interne. En 2001, il commence une formation postgrade en psychiatrie à Genève (HUG), où il a obtenu son diplôme de spécialiste en psychiatrie-psychothérapie. Durant sa formation, il a travaillé pendant 3 ans en psychiatrie de l'enfant et adolescent. Actuellement, il est chef de clinique au département de psychiatrie générale des HUG.

Dr Noemi CENTENO WOLF
Clinique des Grangettes
Rue des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries
Née en 1968, nationalités suisse et espagnole
Diplôme de médecin en 1994
Titre postgrade en chirurgie pédiatrique 2008

Elle a obtenu son diplôme de la Faculté de médecine à Lausanne en 1994, son doctorat en médecine à Lausanne en 2007 et titre FMH de spécialiste en chirurgie pédiatrique en 2008. La même année, elle obtient un Diplôme interuniversitaire d'urologie pédiatrique à Paris. A partir de 2001, elle exerce en tant que chef de clinique au sein des services de chirurgie et orthopédie pédiatrique des HUG. Actuellement elle exerce la chirurgie pédiatrique au sein du centre de consultation pédiatrique de la Clinique des Grangettes à Genève.

Dr Marie CUINET
Clinique Générale-Beaulieu
Chemin Beau-Soleil 20, 1206 Genève
Née en 1960, nationalité française
Diplôme de médecin en 1991 (France), reconnu en 2010
Titre postgrade en radiologie, 1991 (France), reconnu en 2010

Après avoir suivi des études à Lyon et obtenu son diplôme de médecin spécialiste en radiologie en 1991, elle a travaillé comme praticien à l'Hôpital de Bourgoin-Jallieu (France) de 1991 à 2001, puis dans une clinique privée de 2001 à 2008 pour se spécialiser ensuite en radiologie interventionnelle au centre anticancéreux de Lyon. Elle s'est installée à la Clinique Générale-Beaulieu depuis le 3 octobre 2011.

Dr Christophe DALLON
Route de Florissant 95, 1206 Genève
Né en 1972, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2000
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2009

Après avoir effectué toutes ses études dans le canton de Genève, jusqu'à son diplôme de médecin en 2000, il a travaillé comme assistant dans le service de pathologie clinique, en gériatrie et dans le service de psychiatrie adulte à Genève. Ensuite, il a occupé un poste de chef de clinique durant une année en psychogériatrie, puis dans une unité d'admission durant quatre ans, dans le service de psychiatrie adulte, à Belle-Idée. Il travaille en cabinet privé depuis le mois d'octobre 2011. Il a le titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie et est diplômé en psychiatrie cognitive et comportementale.

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Thanh DANG
Clinique des Grangettes
Route de Chêne 110, 1224 Chêne-Bougeries
Née en 1976, nationalité suisse
Diplôme de médecin 2001
Titres postgrades en médecine générale interne et en infectiologie, 2009

Après avoir effectué ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle débute une formation en médecine interne aux HUG, puis à l'hôpital de Nyon et obtient son titre de spécialiste en 2009. Parallèlement, elle se forme en infectiologie aux HUG et au CHUV et obtient son titre de spécialiste en infectiologie en 2009. Elle s'est installée à la Clinique des Grangettes comme infectiologue le 1^{er} février 2012.

Dr Emmanuel EBENGO
Centre médical du Léman
Rue Alfred-Vincent 17, 1201 Genève
Né en 1960, nationalités suisse et congolaise
Diplômes de médecin en 2008 (Suisse)
Titre postgrade en dermatologie et vénéréologie, 2011 (Suisse)

Après des études primaires et secondaire au Congo, il effectue ses études de médecine et en Côte d'Ivoire de 1980 à 1992, qu'il termine par l'obtention d'un titre postgrade en dermatologie. Il exerce au CHU de Brazzaville pendant 4 ans jusqu'en décembre 1996. Attestation de formation spécialisée de dermatologie (option dermatopathologie) à l'Hôpital de l'Antiquaille à Lyon de 1997 à 1998. Exerce comme médecin assistant en chirurgie à l'Hôpital régional de Delémont (15 mois) en 1999-2000, en rhumatologie (Hôpital Beau-Séjour en 1992-1994), à la Clinique romande de Sion et CTR de Chamblon avant de finir les années de dermatologies requises par la FMH au CHUV jusqu'en septembre 2011. Diplôme fédéral en février 2008 et examen spécialiste en 2010. Actuellement en cours d'installation au Centre médical du Léman (cabinet de groupe).

Dr Anne-Claude GEORGE
Rue Adrien-Lachenal 24, 1207 Genève
Née en 1968, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1995
Titres postgrades en oncologie médicale, 2005, et en médecine générale, 2004

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 1995 à Genève, elle a suivi une formation en médecine interne avant d'entamer une spécialisation en oncologie médicale. Elle a exercé à l'Istituto Oncologico della Svizzera Italiana sous la direction du prof. Franco Cavalli, puis dans le service d'oncologie du CHUV et des HUG (prof. Sappino et Dietrich). Elle a également travaillé en peu plus de deux ans en hématologie dans ces deux derniers établissements. Elle a exercé 5 ans en tant que chef de clinique en oncologie médicale aux HUG et s'est installée comme indépendante à Genève en février 2012, et partage le cabinet du Dr Magali Guetty-Alberto.

Dr Valérie GIUSTRANTI
Centre médical du Lignon
Place du Lignon 2, 1219 Le Lignon
Née en 1977, nationalité française
Diplôme de médecin en 2010 (France), reconnu en 2011
Titre postgrade médecin praticien, 2010 (France), reconnu en 2011

Après avoir suivi ses études en France et obtenu son diplôme de médecin en 1998, elle a exercé en tant que médecin généraliste en milieu rural pendant 4 ans. Exerçant à Genève depuis le mois d'avril 2011, elle s'est installée en octobre 2011.

Dr Havva Cigdem INAN
Clinique des Grangettes
Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries
Née en 1965, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2007 (Suisse)
Titre postgrade en anesthésiologie, 2007 (Suisse)

Après avoir suivi ses études en Turquie, elle a obtenu son diplôme de médecin en 1987. En Suisse depuis 1991, elle a obtenu son titre de spécialiste en anesthésiologie en 2007 et une attestation de formation complémentaire de médecin d'urgence SSMUS en 2010. Elle s'est installée en Ville de Genève en avril 2011.

Dr Noëlle JUNOD PERRON
HUG - Service de médecine de premier recours
Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1211 Genève 4
Née en 1969, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1995
Titre postgrade en médecine interne générale, 2003

Après avoir fait ses études à Genève, elle a fait sa formation postgraduée à la Chaux-de-Fonds, Bâle et Lausanne. Depuis 2001, elle travaille au Service de médecine de premiers recours aux HUG de Genève.

Dr Yves-Alexandre KAUFMANN
Rue des Pâquis 35, 1201 Genève
Né en 1965, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1994
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2009

Il a effectué toutes ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1994. Aux HUG, après un parcours dans les neurosciences, il a suivi une formation en psychiatrie. Il a obtenu son titre postgrade de psychiatrie et psychothérapie en 2009 à la suite de nombreuses années comme chef de clinique en addictologie. Il s'installe en Ville au printemps 2012.

Dr Nadia LAHLAIDI SIERRA
Née en 1972, nationalités suisse et marocaine
Diplôme de médecin en 2009 (Suisse)
Titre postgrade en chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique, 2010 (Suisse)

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Après avoir suivi ses études de médecine à Rabat et obtenu son doctorat en janvier 2000, elle a entrepris sa formation de chirurgie cardiovasculaire aux HUG, en passant une année en Belgique. Elle a obtenu son titre de spécialiste en 2010 après avoir réussi les examens fédéraux en 2009 et le titre de spécialiste européen en 2009. Elle s'est installée en pratique privée en février 2012.

Dr Sophie MARTIN DU PAN
Cabinets médicaux de la Colline
Immeuble sis av. de la Roseaie 76A, 1205 Genève
Née en 1975, nationalités suisse et britannique
Diplôme de médecin en 2001
Titres postgrades en médecine interne générale, 2007, et en rhumatologie, 2009

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2000, elle a effectué d'abord une formation de médecine interne en périphérie, puis aux HUG, est ensuite partie aux Pays-Bas commencer une formation en rhumatologie qu'elle a poursuivie aux HUG. Elle s'établira dès avril 2012 à la Colline.

Dr Pascale MODARESSI-BERCLAZ
Rue Emile-Yung 9, 1205 Genève
Née en 1972, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2000
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2010

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 2000 à Lausanne, elle a débuté sa formation en psychiatrie et psychothérapie dans les hôpitaux de Prangins et de Malévoz, avant de s'établir à Genève. Elle y a poursuivi sa formation d'abord en addictologie, avant d'intégrer le secteur ambulatoire de psychiatrie générale, où elle a été cheffe de clinique durant deux ans (CTB Jonction). Elle s'est spécialisée en psychothérapie psychanalytique et effectue actuellement une formation continue en thérapie systémique. Elle s'est installée à Genève début 2012.

Dr Thi Lan Chi NGUYEN
Groupe Médical de Chantepoulet
Rue de Chantepoulet 1-3-5, 1201 Genève
Née en 1964, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1995
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2010
Attestation formation complémentaire en pratique du laboratoire au cabinet médicale (CMPR), 2005

Après avoir suivi ses études à Lausanne et obtenu son diplôme de médecin en 1995, elle a suivi une formation en médecine générale et travaillé dans différents services (médecine interne, chirurgie). Par la suite, elle a suivi une formation en psychiatrie dans le canton de Neuchâtel (Boudry, La Chaux-de-Fonds), puis aux HUG depuis 2006. Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie depuis février 2010, elle est installée en Ville de Genève depuis décembre 2011. Elle est actuellement en 3^e et dernière année de formation continue universitaire en thérapie de couples et de famille (UNIGE).

Dr Klara POSFAY BARBE
HUG – Hôpital des Enfants
Rue Willy-Donzé 6, 1211 Genève 4
Née en 1967, nationalités suisse, française et américaine
Diplôme de médecin en 1994
Titres postgrades en pédiatrie, 2004, et en infectiologie, 2006

Après des études à la Faculté de médecine de Genève et l'obtention de son diplôme de médecin et de son doctorat en 1994, elle fait sa formation de pédiatrie aux HUG avant de poursuivre une formation de maladies infectieuses pédiatriques à Pittsburgh (Etats-Unis). Revenue en 2004 aux HUG, elle est actuellement médecin-adjointe agrégée et responsable des maladies infectieuses au Département de l'enfant et de l'adolescent.

Dr Cécile RYSER
Route de Frontenex 84, 1208 Genève
Née en 1972, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1998
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2009

Après avoir suivi ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme en 1998, elle a travaillé trois ans en psychiatrie adulte, en hospitalier et en ambulatoire. Elle entreprend ensuite sa formation de spécialiste en pédopsychiatrie au sein du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Genève et obtient son titre en 2009. Elle travaille ensuite deux ans à l'Office médico-pédagogique, puis s'est installée en Ville de Genève en février 2012.

Dr Karel SKALA
Place du Rondeau 8, 1227 Carouge
Né en 1960, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2001
Titre postgrade en chirurgie, 2009

Ingénieur diplômé EPFL, il étudie la médecine à Genève. Il se forme en chirurgie aux HUG et à l'Hôpital de Nyon. Il est rapidement attiré par la chirurgie coloproctologique et parfait sa formation en occupant le poste de chef de clinique à l'unité de proctologie de Genève au côté du Dr B. Roche. Il participe activement à l'enseignement de cette discipline. Spécialiste FMH en chirurgie générale, il s'installera dès juin 2012 à Carouge. Son activité sera principalement axée sur les pathologies ano-périnéales.

Dr Thierry SOMON
CIRD
Rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève
Né en 1962, nationalité française
Diplôme de médecin en 1993 (France), reconnu en 2010
Titre postgrade en radiologie, 1993 (France), reconnu en 2010

Après avoir suivi ses études aux Hôpitaux universitaires de Caen et obtenu son diplôme de médecin en 1993, il a effectué un clinat de neuroradiologie aux HUG. Il a exercé la chefferie de l'unité fonctionnelle Neuroradiologique, rachis et ostéo-articulaire au sein du Groupe hospitalier du Havre pendant 10 ans. Actuellement spécialiste en radiologie, il est installé à Genève depuis janvier 2012.

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Sao-Nam TRAN
HUG – Service d'urologie
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4,
1211 Genève 14
Né en 1976, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2001
Titre postgrade en urologie, 2009

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2001, il effectue ses années de chirurgie générale à Neuchâtel, puis au CHUV. Il se spécialise en urologie aux HUG, où il occupe actuellement le poste de chef de clinique et est responsable de la consultation d'uro-sexologie.

Dr Geneviève VAUDAN VUTSKITS
Centre périnatal
Chemin Edouard-Tavan 5, 1206 Genève
Née en 1968, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1996
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1996, elle a travaillé durant cinq ans en médecine fondamentale et suivi le programme MD PhD de la Faculté de médecine de Genève, jusqu'à l'obtention d'un doctorat en sciences, mention biologique. Elle a ensuite entrepris sa formation clinique aux HUG travaillant en médecine interne, neuropsychiatrie, psychiatrie adulte, gériatrie-psychiatrie et enfin pédopsychiatrie. Actuellement spécialiste en psychiatrie, elle est installée en Ville de Genève depuis le 1^{er} décembre 2011, dans le cadre du Centre périnatal.

Errata

Dans la candidature du **Dr Daniel DANZER** présentée en page 15 de *La lettre de l'AMG de janvier-février 2012*, il a été indiqué par erreur comme adresse professionnelle la Clinique de la Colline, avenue de Beau-Séjour 6, 1206 Genève; en fait le Dr Daniel Danzer pratique à la Nouvelle clinique Vert Pré, chemin de la Colombe 15, 1231 Conches, tél. 022 704 31 31.

Le saut d'une ligne dans le résumé de la carrière du **Dr Coralie LAZIGNAC** a rendu celui-ci aussi incomplet qu'erroné. Le voici, rétabli tel qu'il aurait dû être publié:

Dr Coralie LAZIGNAC
Née en 1970, nationalité française
Diplôme de médecin en 2002 (France), reconnu en 2004
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2003 (France), reconnu en 2004

Après avoir suivi ses études en France et obtenu son diplôme de spécialiste en psychiatrie en 2001, elle a travaillé successivement à Grenoble, Lyon, puis pendant six ans comme cheffe de clinique aux HUG et actuellement comme responsable de l'unité de psychiatrie de liaison du CH d'Ambilly. De formation psychodynamique, elle achève une formation complémentaire d'hypnose (IRHYS). Elle s'installera en Ville de Genève dans le courant de l'année 2012.

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Isabelle CHATTON CHAMBAZ, Ioana Cristina CHAUVET, Daniel DANZER, Chantal EMOLE NGONDI, Pascal GERVAZ, Coralie LAZIGNAC, Evelyne OUEGHLANI, Alina PREDESCU, Gina ROSSI, Jérôme SELIG, Anne-Marie THIELEN KLEE, Jean-Marc WALDBURGER, à partir du 7 mars 2012.

Réintégration d'un ancien membre (réintégration selon une procédure simplifiée pour les anciens membres sur décision du Conseil par application de l'article 18, al. 2 des statuts):

Dr Christine NICORA
Avenue de la Roseraie 72
1205 Genève
Née en 1955, nationalité française
Diplôme de médecin en 1986 (France), reconnu en 2003
Titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique, 1985 (France), reconnu en 2003

Mutations (suite)

Membre depuis mai 2004, le Dr Christine NICORA, qui n'avait plus d'activité en Suisse à fin 2006, était membre en congé depuis le 1^{er} janvier 2007, puis avait perdu sa qualité de membre par radiation conformément aux statuts ; suite à la reprise de ses nouvelles activités professionnelles à Genève (partage du cabinet du Dr Wenger), elle a demandé sa réintégration à l'AMG.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Prof. Alex CHANTRAINE dès le 1^{er} mars 2012, Dr Danielle MULLER-ROULET dès le 1^{er} juin 2012, Dr Laurence VELEBIT-BAUER dès le 1^{er} mai 2012, Dr Panayotis VENGOS dès le 1^{er} janvier 2012.

Contrats de médecin-conseil et de médecins du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Schubert JEAN, médecin du travail de la *RÉSIDENCE HAPPY DAYS*

Dr Razah RAAD, médecin-conseil de *GANT SWITZERLAND SA*

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Jean-Marc DESBEAUMES, survenu le 11 février 2012, du Dr Gilbert GENEVARD, survenu le 2 février 2012, du Dr Alice GYGI, survenu le 18 janvier 2012, du Dr Trajan HANCOU, survenu le 3 février 2012, et du Dr Werner ITIN, survenu le 14 février 2012.

Interruption d'activité

Le Dr Daphné GAUDRY-MAIRE a interrompu temporairement son activité professionnelle jusqu'au 31 août 2012.

Changements d'adresses

Le Dr Louis-Jean GAY

Spécialiste en médecine générale, ne consulte plus à la route de Florissant 70, mais au chemin Beau-Soleil 22, 1206 Genève.

Tél. (inchangé): 022 347 66 18

Fax (inchangé): 022 347 66 32

Le Dr Wael NAESEH

Médecin praticien, ne consulte plus au boulevard Helvétique 16bis, mais à la rue Emile-Yung 1, 1205 Genève.

Tél. (nouveau): 022 346 75 49

Fax (nouveau): 022 347 75 29

Le Dr Anne Françoise SCHWIEGER-GHIKA

Spécialiste en radiologie, ne consulte plus à Rive Droite SA, mais à Medimage, route de Florissant 1, 1206 Genève.

Tél. (nouveau): 022 347 25 47

Fax (nouveau): 022 789 20 70

Le Dr Doris ZUERCHER

Spécialiste en ophtalmologie, ne consulte plus au Centre médical du Lignon, mais à la Clinique de l'œil, avenue du Bois-de-la-Chapelle 15, 1213 Onex.

Tél. (nouveau): 022 879 12 34

Fax (nouveau): 022 793 85 87

Dès le 1^{er} avril 2012

Le Dr Chahinaz BENCHAA MAGNIN

Spécialiste en gynécologie et obstétrique, ne pratique plus à l'avenue J.-D.-Maillard 1bis, mais au Groupe médical de Champel, avenue de Miremont 39, 1206 Genève

Tél. (nouveau): 022 888 44 00

Changements d'adresses (suite)

Le Dr Michèle GRÜNENWALD

Spécialiste en médecine interne, ne consulte plus au Groupe médical d'Onex, mais à la route des Acacias 45A, 1227 Carouge.

Tél. (nouveau): 022 342 19 19

Fax (nouveau): 022 342 19 62

Le Dr Claire-Bénédicte RIVARA MANGEAT

Spécialiste en médecine interne, ne consulte plus à la Clinique de Carouge, mais au Centre de consultations de la Clinique La Colline, avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève.

Tél. (nouveau): 022 700 11 60

Fax (nouveau): 022 700 11 61

Ouvertures de cabinets

Dr David BERTOLINI

Spécialiste en gastroentérologie

Avenue de la Roseraie 76A

1205 Genève

Tél. 022 347 46 91

Fax 022 347 46 92

Dr Alessandro CAVIEZEL

Spécialiste en urologie

Avenue de la Roseraie 76A

1205 Genève

Tél. 022 347 56 56

Fax 022 347 56 57

Dr Sophie LARIGALDIE

Spécialiste en pédiatrie

Rue de la Servette 32

1202 Genève

Tél. 022 734 31 51

Fax 022 740 29 12

Dr Thai NGUYEN-TANG

Spécialiste en gastroentérologie

Avenue de la Roseraie 76A

1205 Genève

Tél. 022 347 55 66

Fax 022 347 55 67



Faites descendre votre taux
hypothécaire de son perchoir:
transférez votre prêt
hypothécaire à la Banque Migros.

Nous offrons des prêts hypothécaires attrayants à des conditions privilégiées. Pour les logements, nous renonçons à la majoration du taux des hypothèques en 2^e rang. De plus, vous pouvez régler confortablement les intérêts en deux annuités. Pour en savoir davantage sur nos prestations bancaires, consultez notre site www.banquemigros.ch ou appelez notre Service Line 0848 845 400.

BANQUEMIGROS

Elle fait toute la différence.

1006102



Établissement public médical placé sous la responsabilité du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES), la Clinique de Joli-Mont accueille des patients en réhabilitation et en suite de soins de pathologies médicales ou chirurgicales. Son rôle essentiel est de rendre à ces patients leur autonomie afin de favoriser le retour à domicile dans des conditions appropriées. L'établissement accueille également la possibilité d'accueillir des patients en soins palliatifs, de même que des personnes âgées en unité d'accueil temporaire (UAT).

La Clinique de Joli-Mont dispose de 104 lits et accueille plus de 1900 patients chaque année. Elle offre une prise en charge médicale et une approche multi-disciplinaire ciblée, dans un environnement calme doté d'un magnifique parc, à 20 minutes du centre ville.

Les demandes d'admission peuvent lui être adressées par les hôpitaux publics et les cliniques privées, ou par les médecins installés pour les patients venant directement du domicile.

Clinique de Joli-Mont

45, avenue Trembley

1211 GENÈVE 19

Tél. 022 717 03 11 – Fax 022 717 03 10

info@cliniquedejolimont.ch – www.cliniquedejolimont.ch

1005927

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Matériel à vendre

A vendre 2 lits d'examen 65/180, pieds chromés, recouvert cuir bleu foncé état neuf, 200 CHF chacun.

Contact: par téléphone: 022 700 44 46
par courriel: nicole.montavon@deckpoint.ch

Cabinet médical à partager (time-sharing)

Proche Gare Cornavin – Dès le 01.06.2012

Contact: par téléphone : 079.286.02.90

Cabinet de gynécologie-obstétrique à remettre

Cabinet de gynécologie-obstétrique à remettre quartier Eaux-Vives, en association avec un médecin généraliste. Cabinet équipé, spacieux, avec clientèle et secrétaire. Possibilité temps complet ou partiel. Pour tout intérêt, veuillez vous manifester par courriel.

Contact: par téléphone: 022 736 88 75
par courriel: cabinet.e.v@hotmail.ch

2 nouveaux cabinets médicaux

Au sein d'Aesthetics Clinic (chirurgie plastique, médecine esthétique, dermatologie, chirurgie vasculaire et odontologie esthétique), je dispose de deux salles de consultation à temps partiel ou plein temps pour compléter notre équipe. Spécialités chirurgicales de préférence.

Contact: par téléphone: 022 732 22 23
par courriel: info@aesthetics-ge.ch

Recherche assistante médicale / secrétaire médicale

Cabinet de médecine de 1^{er} recours (2 médecins) à Bernex, recherche assistante médicale diplômée/secrétaire médicale à partir du 1^{er} avril 2012. Prière d'envoyer CV et lettre de motivation par courriel.

Contact: par téléphone: 079 475 92 45
par courriel: avobugnon@bluewin.ch

Cabinet médical et psychiatrique cherche psychologue pour délégation

Cabinet médical et psychiatrique recherche pour psychothérapies déléguées d'enfants, ados et jeunes adultes un psychologue homme avec droit de pratique (dépendant ou indépendant) d'orientation analytique ou TCC et parlant couramment l'anglais.

Merci d'adresser vos CV et coordonnées.

Contact: par courriel: cabinetmedicalgeneve@gmail.com

A sous-louer cabinet médical

A sous-louer cabinet médical, proximité Cornavin pour médecin, psychiatre, psychologue, logopédiste, physiothérapeute. Disponible 1-2 jours par semaine, selon entente.

Contact: par téléphone: 077 410 00 81

Partage ou remise de cabinet

A partager cabinet de chirurgien orthopédiste, rive gauche, avec possibilité de reprise lors de mon départ à la retraite. Beau cabinet, bien situé avec clinique à proximité. Secrétariat, salle d'attente, salle de radiologie et plâtre, bureau. Tous les espaces sont spacieux pour un accès facile des patients.

Contact: par courriel: orthogenevesa@gmail.com

Cabinet de psychiatre à partager

Cherche collègue psychiatre et psychothérapeute FMH ou psychologue qui peut travailler sous délégation par le psychiatre pour partager mon cabinet situé aux Eaux-Vives.

Le loyer à payer est de 1444 CHF + charges.

Contact: par téléphone: 079 423 77 88
par courriel: perretg@me.com

A remettre équipement médical et patientèle

Suite à la cessation de mes activités professionnelles, je mets mon équipement médical de médecine générale ainsi que ma patientèle. Prix (modeste) à discuter.

Contact: par téléphone: 022 346 49 55

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique « On nous prie d'annoncer ».

Vendredi 23 mars 2012, de 9 h 00 à 16 h 45

Psychotraumatisme et addictions

La Société suisse de psychotraumatologie organise une journée de formation en psychotraumatologie avec le soutien du Service d'addictologie des HUG sur le thème précité.

Renseignements: www.sspt.net

Lieu: salle de spectacles, bâtiment Ajuriaguerra, chemin du Petit-Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg.

A vos agendas! (suite)

Jeudi 19 avril 2012, de 15 h 45 à 18 h 30

Traitement des fistules obstétricales au Bénin (Mission 2011)

Organisation : Dr A. Rozenholc et Prof. P. Petignat,
Département de gynécologie et d'obstétrique, HUG.
3 crédits SSGO

Lieu: HUG, auditoire de la Maternité, boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève.



Samedi 21 avril 2012, de 8 h 15 à 18 h 00

25^e journée de formation continue de l'ESG (Ecole de sophro-bio-dynamique Genève)

Les éléments de musicothérapie présents dans nos consultations de somaticiens avec Serge Ventura, directeur de l'Ecole romande de musicothérapie.

Compte pour 8 crédits ASMPP, RME, ASCA et la FC de votre association.

Lieu: Salle de conférence de la Filière physiothérapie HEdS, rue des Caroubiers 25, salle 116, 1^{er} étage, 1227 Carouge



Samedi 21 avril 2012

XIX^e Journée de l'AGEPSO Corps et culture

Renseignements: www.agepso.ch

Lieu: Uni-Mail, boulevard du Pont d'Arve 40, 1205 Genève



Jeudi 26 avril 2012, de 14 h 00 à 18 h 00

Risque de rupture utérine et placenta accreta Deux prises en charges complexes chez des patientes avec antécédent de césarienne

Organisation : Dr N. Jastrow Meyer, De V. Mirlesse Dubert, Prof. O. Orion,
Département de gynécologie et obstétrique, HUG. 4 crédits SSGO

Lieu: HUG, auditoire de la Maternité, boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève



Du mercredi 16 mai au samedi 19 mai 2012

Journées Balint d'Annecy

Séminaire international de formation pour médecins et soignants
Séminaire reconnu par l'Académie suisse de médecine psychosomatique et psychosociale (27 crédits).

Renseignements: <http://www.psychodrame-balint.com/aipb.4.2-docus/ANNECY.html>

Lieu: Novotel ATRIA, avenue Berthollet 1, 74000 Annecy, France

La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
12 avril 2012**

**Délai rédactionnel :
26 mars 2012**